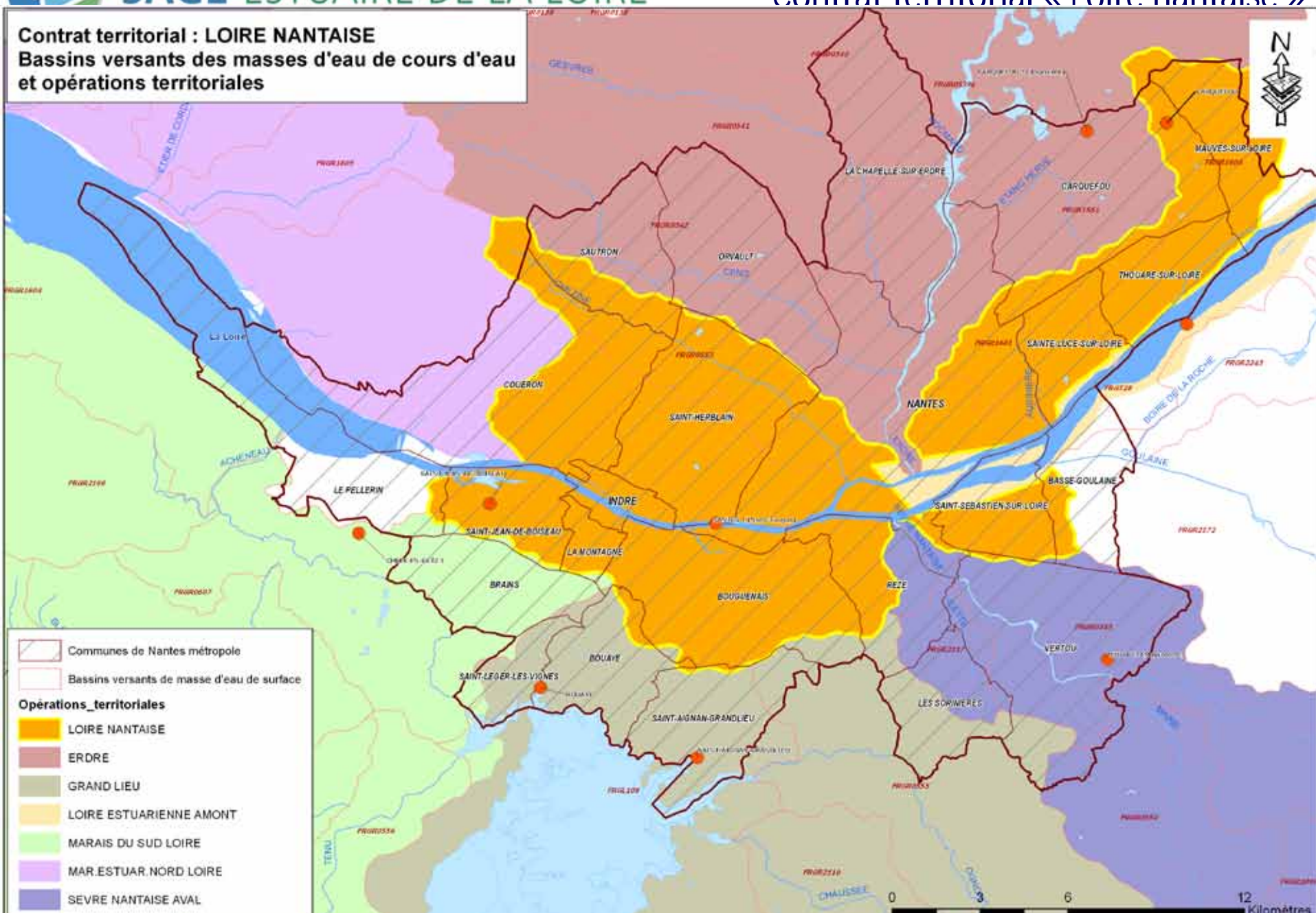




Schéma de mise en œuvre du SAGE: pas de structure référente pour la Loire

- Pas de collectivité en charge d'élaborer, d'animer et de suivre un programme d'action à l'échelle du territoire
- Les enjeux « Loire » identifiés dans le SAGE dépassent le périmètre du territoire de Nantes Métropole de la Loire
- Les enjeux du SAGE s'appliquent cependant. **Définition de programmes d'actions à l'échelle des bassins versants de l'agglomération dont la Loire et ses petits affluents.** Nantes Métropole est concernée par d'autres contrats territoriaux
 - Erdre
 - Sèvre Nantaise
 - Logne, Boulogne, Ognon, Grand Lieu

Contrat territorial : LOIRE NANTAISE
Bassins versants des masses d'eau de cours d'eau
et opérations territoriales



Les actions contractualisées et les enjeux du SAGE

1. **Qualité des milieux** : restauration de la Chézine, restauration et entretien des marais « étiers nord » – 7 actions – 1 885 800 €
2. **Qualité des eaux** : assainissement (fiabilité réseau et traitement du phosphore) – 4 actions – 1 446 000 €
3. **Gestion quantitative et alimentation en eau** : périmètre de captage, économie d'eau, etc. – 4 actions – 345 000 €

Coût prévisionnel des actions contractualisées : 3 676 800 €

Estimation des aides de l'AELB : 1 278 400 €

**Des actions non contractualisées**

- **Qualité des eaux** : assainissement – 4 actions – 15 158 000 €
- **Gestion quantitative et alimentation en eau** : 2 actions – 69 000 000 €

Coût prévisionnel des actions : 84 158 000 €

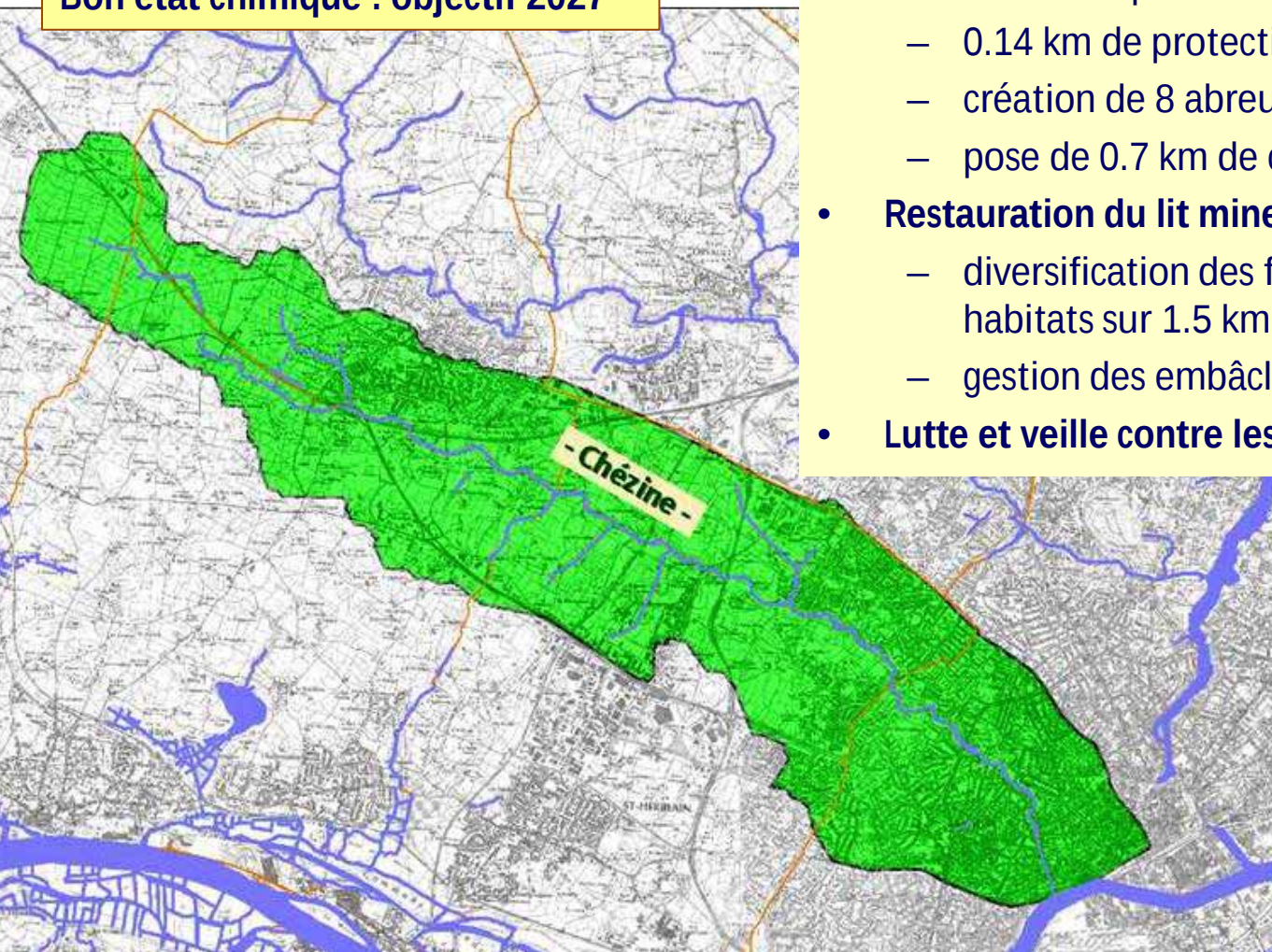
Estimation des aides de l'AELB : 18 356 400 €

A noter : actions non contractualisées :

- Participent à une meilleure gestion / protection de l'eau et des milieux aquatiques
- Pourront être aidées selon les modalités du programme d'intervention de l'AELB

Bon état écologique : objectif 2015

Bon état chimique : objectif 2027

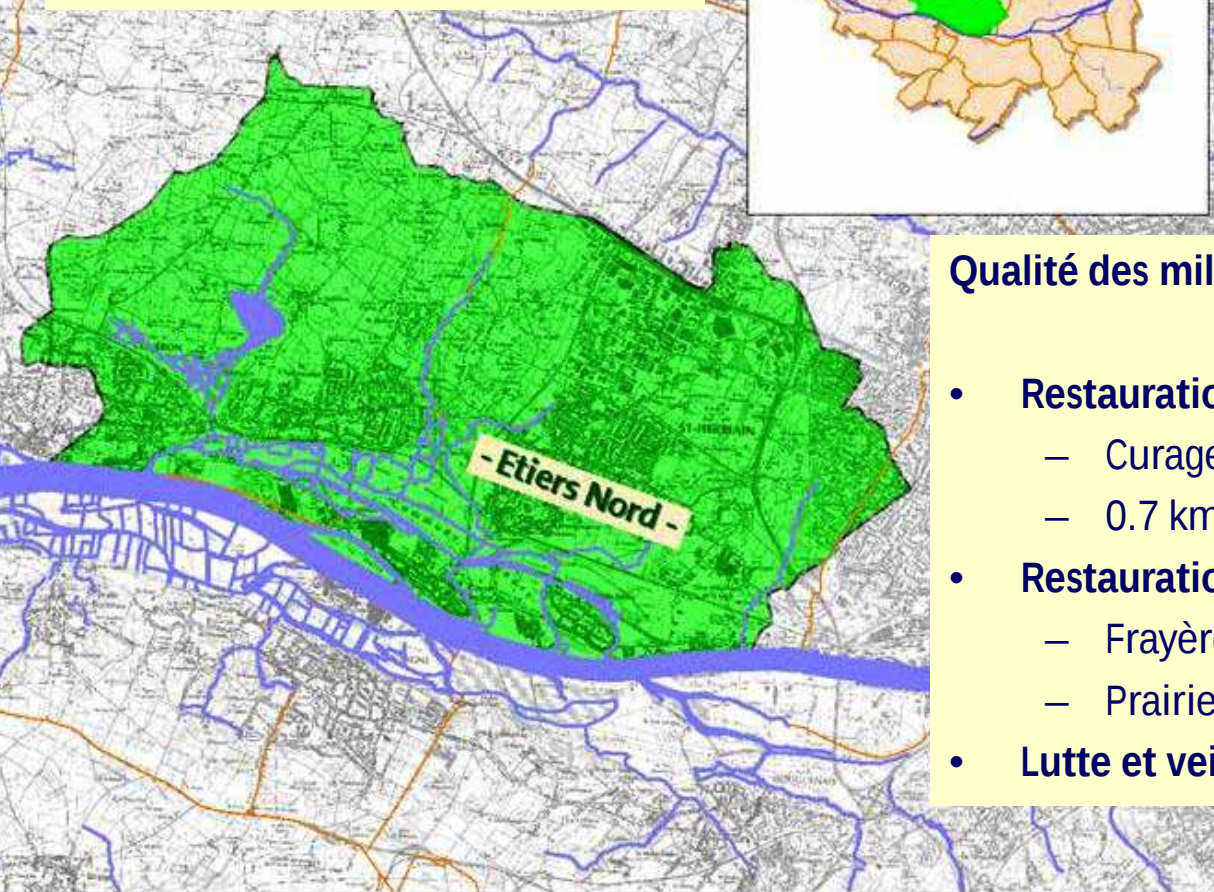
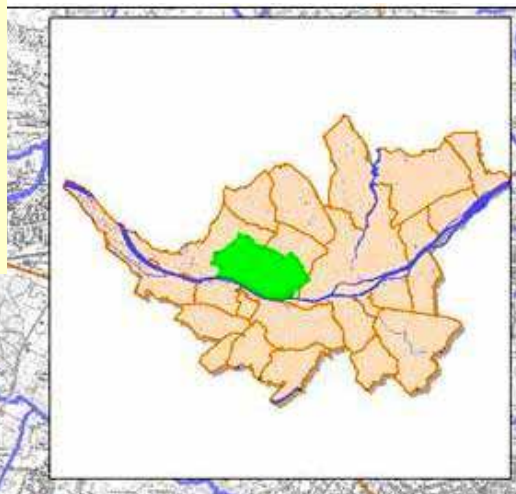


Qualité des milieux : Chézine

- **Continuité écologique (QM 12) :**
 - 17 ouvrages aménagés supprimés
- **Restauration des berges et de la ripisylve (QM 15) :**
 - 10 km de ripisylve
 - 0.5 km de plantations
 - 0.14 km de protection des berges en génie végétal
 - création de 8 abreuvoirs
 - pose de 0.7 km de clôtures
- **Restauration du lit mineur (QM 15) :**
 - diversification des faciès d'écoulement et des habitats sur 1.5 km
 - gestion des embâcles
- **Lutte et veille contre les plantes envahissantes**

En complément : qualité des milieux

- Financement d'un technicien de rivière
- Actions de communication
- Suivi et évaluation



Qualité des milieux : étiers nord

- **Restauration et entretien des étiers :**
 - Curage sur 10.7 km
 - 0.7 km de plantations
- **Restauration des zones humides :**
 - Frayères à brochets
 - Prairies à orchidées et autres zones humides
- **Lutte et veille contre les plantes envahissantes**

Qualité des eaux - assainissement

- Fiabilisation de la collecte des eaux usées dans les deux bassins versants
 - Contrôle de 8 000 branchements dans les secteurs prioritaires **(QE 6)**
 - Réhabilitation des réseaux **(QE 5)**
 - Bassin de dépollution
- Traitement du phosphore **(QE 2)**
 - Mise en place du traitement à la station d'épuration de Tougas

Hors contrat - assainissement

- Réhabilitation de réseau
- Fiabilisation transfert
- Contrôle de branchement
- Suivi substances dangereuses (sortie STEP)



A noter : qualité des eaux - phytosanitaires - (QE 21 & 23)

- Réduction par 5 de la consommation de produits depuis 2004
- Acquisition de matériel de désherbage alternatif par Nantes, Couëron et St Herblain

Gestion quantitative – alimentation en eau

- Travaux associés à la mise en place des périmètres de protection de captage
- Etude diagnostic sur le patrimoine (réservoirs et stations)
- Etude d'économie d'eau (élimination des pertes d'eau, bâtiments publics)

Hors contrat – alimentation en eau

- Restructuration de l'usine eau potable
- Travaux de sécurisation prévu au schéma départemental (conduite de liaison)

